

## Signez dès maintenant l'initiative pour la « Protection contre les rayonnements nuisibles (ondes millimétriques) »

Alors que le Conseil fédéral tente de supprimer le droit d'opposition de la population (cf. nos dernières newsletters sur la révision de la Loi sur les Télécommunications (LTC)

[NEWSLETTER 44](#), [NEWSLETTER 45](#), [NEWSLETTER 46](#) et [NEWSLETTER 47](#)) et de faciliter encore plus l'installation de nouvelles antennes de téléphonie mobile (réseau suisse déjà couvert à 99% !), le comité « ondes-millimétriques.ch » a lancé une initiative populaire fédérale le 11 novembre 2025.

En 2019, le plan de fréquences a été étendu aux bandes 26 GHz et 40 GHz pour les futures applications de télécommunication, alors que les effets de ces fréquences sur la santé sont encore largement méconnus. Les responsables politiques et les industriels ont affirmé que leur introduction ne se ferait qu'après une évaluation approfondie. Cette initiative a pour but de s'assurer que leur promesse sera bel et bien tenue !

### [Lien vers l'initiative](#)

<https://millimeterwellen.ch/fr/home-fr/> (Site de l'initiative en français) :

**Avec nos remerciements pour la soutenir et de la signer et d'envoyer vos fiches dès que possible.**

Pour l'association, Ghislaine Jacquier

**Association 5G Moratoire pour la Suisse  
Case postale 24 - 1223 Coligny**

**PostFinance - IBAN: CH55 0900 0000 1519 7895 0 – 1200 Genève  
Bulletin de versement et QR code**

Numéro de clearing : 0900  
Code BIC/SWIFT : POFICHBEXXX

Contactez-nous par mail : [info@5gmoratoirepouurlasuisse.ch](mailto:info@5gmoratoirepouurlasuisse.ch)

Site : <https://5gmoratoirepouurlasuisse.ch/>

Pour vous désinscrire : [news@5gmoratoirepouurlasuisse.ch](mailto:news@5gmoratoirepouurlasuisse.ch)